

Communiqué de presse

Verdun, le 17 avril 2018

Construction d'une dynamique de territoire pour les hôpitaux du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Cœur Grand Est : une première étape importante franchie.

Jeudi 12 avril 2018, à Bar-Le-Duc, le comité de pilotage, réunissant les élus, les représentants des établissements et l'ARS Grand Est, a examiné les axes de réorganisation des hôpitaux membres du GHT Cœur Grand Est. Au-delà des mesures d'efficience interne, il a validé la mise en place de filières de soins graduées entre les sites hospitaliers de Bar-Le-Duc, Saint-Dizier, Verdun Saint-Mihiel et Vitry-Le-François. En juin 2018, la feuille de route complète, visant à garantir aux habitants une offre de proximité de qualité et attractive, tant pour les professionnels de santé que pour la population, sera présentée aux instances de chaque établissement avant de faire l'objet d'une contractualisation avec l'ARS Grand Est.

Par cette organisation en filières de soins, les hôpitaux du GHT Cœur Grand Est s'engagent dans une dynamique de graduation de soins pour renforcer les prises en charge de proximité assurées par chaque établissement, tout en mettant en place des services de référence sur le territoire. La création de ces parcours de soins, que chacune des parties prenantes appelle de ses vœux, constitue un objectif ambitieux qui concernera l'ensemble des professionnels et des partenaires des centres hospitaliers composant le Groupement Hospitalier de Territoire.

Ces complémentarités entre sites hospitaliers ont été mises en avant lors des travaux entre les communautés médicales et, ont été débattues régulièrement au sein des instances de chaque établissement précité depuis octobre 2017, avant d'être adoptées unanimement par les commissions médicales et les conseils de surveillance de chacun de ces hôpitaux en mars 2018. Initialement engagée sur la périnatalité, cette dynamique partenariale a permis de définir une organisation des soins cible sur d'autres filières comme les prises en charge neuro-vasculaires, les soins palliatifs et la pneumologie. Le point commun de toutes ces filières est la **mise en place d'équipes communes de territoires**, organisées au sein de Pôles territoriaux.

Les filières de soins validées par le Comité de Pilotage :

- La filière **de périnatalité (gynécologie-obstétrique et pédiatrie)** est organisée autour de trois maternités, à Bar-Le-Duc, Verdun et Saint-Dizier, et d'un Centre Périnatal de Proximité (CPP) à Vitry-Le-François. Les prises en charge s'organisent de manière graduées sur le territoire. Les 4 établissements proposent des consultations et un accompagnement des parents en pré- et en post-partum.

Dans le cadre de la filière qui se mettra en place, on pourra toujours accoucher à Bar-le-Duc, Verdun et Saint-Dizier ; ces trois sites de naissance proposeront une prise en charge graduée, selon le risque associé à la grossesse et son caractère pathologique. Bar-le-Duc proposera un suivi pour les grossesses sans risque particulier (maternité de niveau 1), Verdun proposera une prise en charge pour des grossesses plus compliquées (maternité de niveau 2A) et pouvant nécessiter un suivi en néonatalogie pour l'enfant et enfin, Saint-Dizier (maternité de niveau 2B) pourra suivre des grossesses plus complexes, justifiant de soins intensifs en néonatalogie à la naissance.

- La filière de **soins palliatifs** s'appuiera sur la création d'une unité de soins palliatifs de 10 lits sur le CH de Bar-Le-Duc. Elle fonctionnera en réseau avec des lits de soins palliatifs de chaque établissement du GHT pour accueillir les patients les plus lourds.
- La filière **neurovasculaire** tire profit de l'Unité Neuro-Vasculaire bi-site entre les CH de Bar-Le-Duc et Verdun Saint-Mihiel pour améliorer les prises en charge sur le territoire du GHT. Afin de couvrir les besoins du Vitryat et du territoire de Saint-Dizier, le nombre de lits de l'Unité Neuro-Vasculaire et l'Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaires de Bar-Le-Duc sera augmenté. Ces unités s'appuieront sur un système de Télé AVC à mettre en place avec les urgences de Vitry-Le-François et de Saint-Dizier, permettant de réaliser un diagnostic rapide en cas d'AVC
- La filière de **pneumologie** bénéficie de deux services spécialisés à Bar-Le-Duc et Verdun. Une filière et une équipe médicale de territoire doivent se construire pour couvrir les besoins d'un service polyvalent à orientation pneumologique sur Saint-Dizier.

Des échanges entre les équipes médicales et la direction permettront de donner corps à ces filières au sein d'un Groupement de Coopération Sanitaire dès le 1^{er} janvier 2019. Cette structure permettra de mutualiser les moyens, avec notamment la constitution d'équipes médicales de territoire, et les recettes de l'activité, afin de créer une vraie dynamique partagée au service de la qualité des prises en charge des patients, entre tous les membres de la filière. D'autres filières doivent faire l'objet d'échanges et d'arbitrages entre les hôpitaux du GHT d'ici fin 2018 : la cardiologie, l'oncologie, la chirurgie, les soins de suite et de réadaptation et la gériatrie.

Faisant suite aux votes unanimement favorables des Commissions Médicales d'Etablissement et des Conseils de Surveillance de chaque établissement, le Comité de Pilotage a confirmé souhaiter confier la mise en œuvre de cette stratégie à une **direction commune** qui devrait être officialisée à la rentrée 2018.

Le Comité de Pilotage a également validé le plan de modernisation de chaque établissement visant, en sus des partenariats précités, à l'amélioration de leur situation financière et à la rénovation des locaux des centres hospitaliers qui le nécessitent.

La feuille de route, appelée « **contrat de performance** », présentant la trajectoire des établissements, les actions mises en œuvre par ces derniers et les engagements de financement de l'ARS en soutien des actions à réaliser, sera présentée aux instances des établissements en juin 2018. Elle fera ensuite l'objet d'une signature par l'ensemble des Présidents de Conseil de Surveillance, le Directeur des établissements membres du Groupement hospitalier du territoire, et le Directeur Général de l'ARS Grand Est.

Contacts presse

ARS Grand Est : Pauline Beltz, ars-grandest-presse@ars.sante.fr
CH de Verdun Saint-Mihiel, Valérie Brun, vbrun@ch-verdun.fr